

Mlle Nicholson: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le député d'en face a vivement insisté sur l'importance du bénévolat et sur l'importance de laisser ce secteur libre de défendre des causes. Je pense que le député songe peut-être à la définition du ministère du Revenu national d'un organisme politique aux termes des lois fiscales, ce qui n'a rien à voir avec ce bill. Le député a mentionné un article du bill qui limiterait les activités d'une église dans ce domaine, mais je ne vois pas de disposition pareille dans le bill.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. J'estime que l'intervention du député n'est pas un rappel au Règlement plutôt une mise au point.

M. Malone: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention d'engager maintenant un débat avec le député d'en face. Je pourrais fournir des documents à l'appui de ces assertions et je pourrais même aller jusqu'à dire que d'après certains fonctionnaires, même si cette disposition était supprimée, le gouvernement se propose d'appliquer la mesure en ce sens. C'est d'autant plus inquiétant, car cela signifie que, abstraction faite de toute mesure législative, on se propose d'envisager cette activité sous un angle particulier.

Pourquoi refuse-t-on à un certain groupe voix au chapitre? Qu'est devenu le gouvernement? Ne veut-il plus que nous agissions comme des citoyens du pays? Serons-nous encore réduits à n'être que de simples sujets? On refuse à certains organismes qui font partie intégrante du pays le droit de s'exprimer. Je dois me demander quel organisme au Canada se prononce sur une question qui ne se rattache pas d'une façon ou d'une autre à la politique? La politique est une question très importante qui s'étend à tous les aspects de la société. Par conséquent, une société qui se prononce sur une question pourrait être accusée de faire de la politique.

Ce projet de loi a besoin d'un examen beaucoup plus approfondi. Le fait qu'il compte 242 articles nous porte à croire que le gouvernement est facilement enclin à compliquer les choses. Je soutiens que les bénévoles, à quelque période de l'histoire que ce soit, ont toujours fait et feront toujours œuvre de pionnier au sein de notre société.

J'aurais d'autres observations à faire, monsieur l'Orateur, mais, après avoir regardé l'heure, puis-je dire qu'il est 4 heures?

Commonwealth des Caraïbes

INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS

[Traduction]

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Comme il est 4 heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire qui figurent au *Feuilleton* d'aujourd'hui, à savoir, les avis de motion.

La motion n° 2, inscrite au nom du député de Don Valley (M. Gillies), est-elle reportée?

Des voix: Reportée.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Reportée, du consentement unanime.

La motion n° 6, inscrite au nom du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), est-elle reportée?

Des voix: Reportée.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Reportée, du consentement unanime.

La motion n° 7, inscrite au nom du député de Renfrew-Nord-Nipissing-Est (M. Hopkins), est-elle reportée du consentement unanime?

Des voix: D'accord.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): La motion n° 9, inscrite au nom du député d'Ottawa-Carleton (M^{me} Pigott), est-elle reportée du consentement unanime?

Des voix: Reportée.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): La motion n° 10, inscrite au nom du député de Rimouski (M. Allard), est-elle reportée du consentement unanime?

Des voix: Reportée.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): La motion n° 11, inscrite au nom du député d'Athabasca (Yewchuk), est-elle reportée du consentement unanime?

Des voix: Reportée.

* * *

LE COMMONWEALTH DES CARAÏBES

L'OPPORTUNITÉ DE RESSERRER LES LIENS AVEC LE CANADA

M. Heath Macquarrie (Hillsborough) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, un comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes devrait être institué en vue d'étudier l'opportunité de prendre l'initiative de promouvoir des relations commerciales et culturelles plus étroites entre le Dominion du Canada et les collectivités du Commonwealth des Caraïbes et, qu'entre autres choses, ce comité devrait étudier *a)* la possibilité de subventionner le transport maritime entre ce pays et la zone du Commonwealth, *b)* l'aide gouvernementale canadienne pour valoriser les ports maritimes du Canada atlantique, *c)* les modifications des droits de douane susceptibles de faciliter le commerce entre les deux régions, *d)* l'encouragement des échanges d'étudiants des deux régions, *e)* la possibilité de recommander l'octroi d'une aide pour les réunions des chefs des deux régions dans les domaines politique, commercial et pédagogique en vue de stimuler de façon mutuellement avantageuse un échange nord-sud de marchandises, de personnel, de services et de technologie.